

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS

Numéro d'Enregistrement 01-2119490981-27-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 6484-52-2  
N° CE: 229-347-8

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
e-mail: info@berndkraft.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de  
Internet: www.berndkraft.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit  
Téléfax: 0203/5194-290  
Téléphone: 0203/5194-107/117

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ox. Sol. 3; H272

Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 2 de 12

**Mentions de danger**

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: NH4NO3  
Poids moléculaire: 80,04 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
6484-52-2	nitrate d'ammonium			100 %
	229-347-8		01-2119490981-27-XXXX	
	Ox. Sol. 3, Eye Irrit. 2; H272 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
6484-52-2	229-347-8	nitrate d'ammonium	100 %
	par voie orale: DL50 = 2950 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.  
Appeler un médecin en cas de malaise.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 3 de 12

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant  
Vomissement  
Troubles gastro-intestinaux  
Collapsus circulatoire  
Chute de tension  
Spasmes  
Effet narcotique  
Troubles respiratoires

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Eau  
Mousse

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Solides non combustibles  
Matières solides comburantes  
comburant  
Produits de combustion dangereux  
En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Ammoniac  
Oxydes d'azote (NOx)  
Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.  
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 4 de 12

**Pour les non-secouristes**

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

- Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

**Pour le nettoyage**

- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Conserver le récipient bien fermé.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Ne pas respirer les poussières.
- Assurer une aération suffisante.

**Préventions des incendies et explosion**

- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Tenir à l'écart des matières combustibles.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 5 de 12

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
température de stockage +5°C - +30°C

**Conseils pour le stockage en commun**

Tenir à l'écart des matières combustibles.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.  
Protéger contre:  
Lumière  
Forte chaleur  
Humidité

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
6484-52-2	nitrate d'ammonium			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	36 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	5,12 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	8,9 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,56 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	2,56 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
6484-52-2	nitrate d'ammonium	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		18 mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 6 de 12

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Vêtement de protection

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide  
Couleur: incolore  
Odeur: sans odeur

#### Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: 169 °C  
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 210 °C  
Point de sublimation: Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 7 de 12

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible  
 Point d'écoulement: Aucune donnée disponible  
 : Aucune donnée disponible  
 Point d'éclair: X

**Inflammabilité**

solide/liquide: non déterminé  
 gaz: non applicable  
 Limite inférieure d'explosivité: non déterminé  
 Limite supérieure d'explosivité: non déterminé  
 Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide: non déterminé  
 gaz: non applicable  
 Température de décomposition: >180 °C

pH-Valeur (à 20 °C): 4,5-7 (100 g/l)

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité: 1920 g/L  
 (à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité: 1,72000 g/cm<sup>3</sup>

Densité apparente: 600-700 kg/m<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative: non déterminé

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Le produit: comburant, Oxydant.

**Autres caractéristiques de sécurité**

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: 0

Teneur en corps solides: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

comburant, Oxydant.

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 8 de 12

**10.2. Stabilité chimique**

Protéger contre:  
Lumière  
Forte chaleur

sensible aux chocs  
sensible au frottement  
Sensible à l'humidité.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Protéger de l'humidité.  
Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ammoniac  
Hydrocarbures  
Métal  
Eau  
Acide nitrique  
Métaux alcalins  
Métal alcalino terreux  
Métaux lourds  
Poudres métalliques  
Acide  
Base  
Matériau combustible  
Décomposition thermique  
Réaction exothermique avec: Matériau combustible

**10.4. Conditions à éviter**

Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.  
Eloigner toute source d'ignition.  
Conserver à l'écart de la chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Métal  
Acier

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Formation de: Oxygène.  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 9 de 12

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
6484-52-2	nitrate d'ammonium				
	orale	DL50 2950 mg/kg	Rat	Study report (1981)	OECD Guideline 401

**Irritation et corrosivité**

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Autres informations**

irritations des muqueuses

Irritant pour les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**

Irritant

Vomissement

Troubles gastro-intestinaux

Collapsus circulatoire

Chute de tension

Spasmes

Effet narcotique

Troubles respiratoires

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 10 de 12

Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.  
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1942
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Nitrate d'ammonium
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	5.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	5.1
Code de classement:	O2
Dispositions spéciales:	306 611
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	50
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1942
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Nitrate d'ammonium
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	5.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS**

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 11 de 12

Étiquettes: 5.1  
Code de classement: O2  
Dispositions spéciales: 306 611  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1942  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Ammonium nitrate  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 5.1  
Dispositions spéciales: 900, 952, 967  
Quantité limitée (LQ): 5 kg  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-H, S-Q

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1942  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Ammonium nitrate  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 5.1  
Dispositions spéciales: A64 A803  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 kg  
Passenger LQ: Y546  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 559  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 25 kg  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 563  
IATA-Quantité maximale (cargo): 100 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 58

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ammonium (nitrate d') pour analyse, ACS

Date de révision: 30.05.2022

Code du produit: 23115

Page 12 de 12

#### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).  
Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.